

Deux nouvelles classifications familiales sont données dans l'*Annuaire* de 1963-1964, aux pp. 187-188: familles classées selon l'âge du chef, et familles classées selon l'état matrimonial et le sexe du chef; l'*Annuaire* de 1965 (pp. 191 et 192) renferme les détails de deux catégories additionnelles: ménages classés suivant le nombre de familles et le nombre de chambreurs, et familles classées suivant le type, par province.

### Section 2.—Enquêtes intercensales

Les estimations intercensales de la population totale du Canada et de celle de chaque province sont utiles à plusieurs fins. Elles sont nécessaires pour déterminer les dépenses entraînées par certaines lois économiques et sociales. Le commerce, l'enseignement et le bien-être social en tiennent compte dans l'établissement de leurs programmes. Les estimations servent aussi de base aux taux de la statistique de l'état civil, de la production et du commerce par habitant et à d'autres analyses; elles interviennent aussi dans l'évaluation du taux d'activité et d'autres caractéristiques de la population à partir de sondages.

Les estimations sont établies à l'égard de la population entière du Canada et de chacune des provinces et sont disponibles vers la date à laquelle elles s'appliquent (le 1<sup>er</sup> juin de chaque année). Des estimations de population par province sont également publiées trimestriellement. Les estimations de population partent du chiffre fourni par le recensement précédent, auquel s'ajoutent les naissances de l'année ou des années intercensales et dont les décès sont soustraits. L'immigration est ajoutée et l'émigration soustraite. On ne possède aucune statistique complète sur l'émigration. Le B.F.S. reçoit chaque année des États-Unis le nombre de personnes ayant déclaré le Canada comme pays de dernière résidence permanente avant d'entrer aux États-Unis comme immigrants (Voir le chapitre «Immigration et citoyenneté», Partie I, section 3) et, du Registraire général de la Grande-Bretagne, le nombre d'émigrants du Canada arrivant par bateau pour s'établir en permanence dans ce pays. Pareilles données ne sont toutefois pas fournies par les autres pays mais, comme l'indique la statistique partielle des Nations Unies, la proportion de tous les émigrants à destination de tous les autres pays est faible. La statistique de l'allocation familiale qui indique le nombre de déplacements de famille par province sert à l'estimation des mouvements de population interprovinciaux (voir tableau 3 p. 193).

L'état suivant laisse voir les données ayant servi à préparer les estimations révisées de la population pour les années 1957 à 1960 et les estimations annuelles de 1962 à 1965. Le recensement suivant sert de base à la révision des estimations annuelles de chaque période intercensale.

*Du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai de l'année suivante*

<i>Année</i>	<i>Population au 1<sup>er</sup> juin</i>	<i>Naissances<sup>1</sup></i>	<i>Décès<sup>1</sup></i>	<i>Immigrants</i>	<i>Résiduel<sup>2</sup></i>
Recensement 1956...	16,081,000	461,000	132,000	255,000	55,000
1957.....	16,610,000	471,000	138,000	194,000	57,000
1958.....	17,080,000	474,000	139,000	118,000	48,000
1959.....	17,483,000	477,000	138,000	106,000	58,000
1960.....	17,870,000	479,000	141,000	89,000	59,000
Recensement 1961..	18,238,000	472,000	143,000	70,000	67,000
1962.....	18,570,000	470,000	145,000	79,000	78,000
1963.....	18,896,000	462,000	146,000	102,000	79,000
1964.....	19,235,000	441,000	147,000	121,000	79,000
1965.....	19,571,000	..	..	..	..

<sup>1</sup> Les chiffres définitifs ont été utilisés lorsqu'ils étaient disponibles et les enregistrements substitués pour le reste de la période.

<sup>2</sup> Surtout émigration.